**ALLOCUTION DE SON EXGELLENCE MONSEIGNEUR L'EVEQUE DE MATADI A L'OCCASION DE LA REMISE OFFICIELLE DES CERTIFCATS D'ENREGISTREMENT ET DE LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE DE REGULARISATION DES TITRES DE PROPRIETE COUVRANT LES CONCESSIONS FONCIERES DU DIOCESE**

Matadi, Salle du Synode, le 18 décembre 2013

Monsieur le Maire de Matadi,

Messieurs les Bourgmestres,

Messieurs les Abbés,

Révérends Pères, Révérends Frères, Révérendes Sœurs,

Distingués invités, en vos titres et qualités,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je me réjouis de l'organisation de la cérémonie de ce jour qui traduit l'une des options fondamentales prises au cours du Synode diocésain tenu de mai 2012 à mai 2013, celle de sécuriser légalement les différentes propriétés foncières concédées à notre Diocèse.

Ma satisfaction est donc grande de pouvoir, au nom du Diocèse de Matadi, souhaiter la bienvenue, à vous tous, chers invités, qui êtes venus encourager et rehausser de votre bienveillante présence cette cérémonie. Mon enthousiasme est d'autant plus grand de constater que vous êtes les tout premiers à inaugurer avec nous cette campagne de régularisation de la tenure de nos concessions foncières.

Faut-il rappeler d'ores et déjà, qu'au moment où je vous parle, un travail titanesque vient d'être abattu dans ce domaine dans la ville de Matadi comme ailleurs, dans la circonscription foncière de Mbanza-Ngungu.

Ce travail remarquable est le résultat conjugué de nos services juridiques avec l'Administration foncière de Matadi et de Mbanza-Ngungu.

C'est ici le lieu de remercier tout particulièrement et du fond du cœur, Monsieur le Conservateur des Titres Immobiliers de Matadi. Et à travers vous, Monsieur le Conservateur, tous vos services, pour la collaboration et les appuis divers dans l'accomplissement de cette œuvre grandiose dans un temps record.

J'ai personnellement admiré votre touche personnelle dans l'établissement des titres de propriété faisant l'objet de la cérémonie de ce jour. Votre implication significative mérite d'être soutenue pour devenir encore beaucoup plus efficace, car je suis persuadé que vos services peuvent nous offrir plus que ça !

Je ne puis toutefois m'empêcher de profiter de cette occasion qui m'est offerte pour dénoncer énergiquement la corruption et l'incivisme de certains agents et auxiliaires de l'administration foncière qui minent encore ce secteur. Ce comportement déplorable est une des causes du discrédit dont souffre encore l'administration foncière aujourd'hui et il justifie, dans le chef de beaucoup de citoyens, la perte de confiance en ses services.

L'exemple cité du Conservateur de Matadi est un cas patent qui prouve que les efforts sont possibles pour redorer le blason de cette administration longtemps terni.

Monsieur le Maire de Matadi,

Messieurs les Bourgmestres,

Messieurs les Abbés,

Révérends Pères, Révérends Frères, Révérendes Sœurs,

Distingués invités,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

L'action qui s'ouvre aujourd'hui, se veut une action dynamique. Cependant, elle est soumise à des contraintes diverses.

En effet, le Diocèse de Matadi est concessionnaire de nombreuses propriétés foncières disséminées à travers un territoire diocésain immense, dont la superficie est évaluée à 31.000 km2. La plupart de ces concessions ont été acquises par les missionnaires à l’époque coloniale et leurs titres nécessitent, à ce jour, une conversion. A ces anciennes concessions s'ajoutent de nouvelles acquisitions dont il faut tout aussi obtenir des titres de propriété conformément aux procédures légales en vigueur. Cela nécessite non seulement de l'expertise, mais également des ressources financières immenses et disponibles.

La réussite de cette campagne ne saurait donc être l'affaire du seul Evêque que je suis. Elle ne saurait non plus être l'apanage de seuls Curés des Paroisses, mais elle fait appel à un acte de participation de tous, dans un esprit libre et éclairé.

Monsieur le Maire de Matadi,

Messieurs les Bourgmestres,

Messieurs les Abbés,

Révérends Pères, Révérends Frères, Révérendes Sœurs,

Distingués invités,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Il n'est pas à rappeler que la terre présente à l'Eglise un intérêt fondamental. En effet, pour ériger ou étendre ses œuvres missionnaires, l'Eglise a besoin de la terre; autant qu'elle en a d'ailleurs besoin pour les soutenir. Cependant, elle ne pourrait jouir paisiblement des droits fonciers lui concédés que si ceux-ci sont protégés légalement. Or cette protection légale ne passe efficacement que par l'inscription au registre des Titres Immobiliers. A ce jour, ceci n'est plus seulement un devoir civique pour l'Eglise, mais bien plus, une contrainte face à la pression démographique, aux mouvements massifs et déplacements des populations, à la redécouverte par les populations locales de la valeur de la terre, à l'appât du gain facile, lesquels figurent aujourd'hui parmi les causes qui poussent de plus en plus les populations autochtones, spécifiquement certains ayants droit fonciers, à spolier les concessions de l'Eglise, mettant ainsi en cause les conventions conclues avec leurs ancêtres. Comment, en effet, peuvent-elles se défendre efficacement contre de tels assauts, si nos Eglises ne s'investissent pas dans l'enregistrement de leurs concessions ? C’est là toute la pertinence de cette Campagne de régularisation des titres de propriété couvrant les concessions foncières du Diocèse. Il relève de la responsabilité de tous et de chacun de la conduire à bon port.

Chers frères et sœurs dans la foi,

Ne laissons plus le temps courir, mobilisons-nous pour sauver notre patrimoine foncier diocésain !

SUR CE, JE DECLARE OUVERTE OFFICIELLEMENT, LA CAMPAGNE DE REGULARISATION DES TITRES DE PROPRIETE COUVRANT LES CONCESSIONS FONCIERES DU DIOCESE DE MATADI.

Et je vous remercie.